



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

consommation

Question écrite n° 73031

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le « dossier végétarien » dans la restauration collective dans notre pays. En effet, cette forme de pratique alimentaire, dans sa pratique quotidienne, peut constituer un facteur non négligeable d'amélioration de la santé publique, soit du fait de la consommation régulière de ces menus, soit par les incitations à les essayer qu'ils susciteraient. Il semblerait que le choix végétarien de qualité (largement admis comme important en Grande-Bretagne ou aux États-Unis, par exemple) soit encore trop peu disponible en France et que son influence positive sur la santé soit encore trop peu reconnue. Au moment où notre système de sécurité sociale lutte contre des déficits financiers chroniques, les voix scientifiques reconnaissent qu'une alimentation végétarienne bien conçue est bénéfique pour la santé : elles mériteraient d'être largement écoutées. Une réflexion officielle sur la mise à disposition de menus végétariens dans l'ensemble des structures offrant une restauration collective (écoles, universités, entreprises, hôpitaux, maisons de retraite, etc.), et ce dans l'intérêt d'une meilleure santé pour nos concitoyens, semble indispensable afin de sensibiliser la population. Cette sensibilisation pourrait être promue sous la forme d'une journée nationale du repas végétarien. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser sa position sur cette question.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73031

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 septembre 2005, page 8493